

FMC un peu d'histoire et de décodage.

❖ *LA NAISSANCE*

● *1971 Loi DELORS* sur la formation professionnelle.

● *1974* les syndicats médicaux revendiquent la création d'un Fonds d'Assurance Formation (**FAF**)

● *1978* naissance de l'*UNAFORMEC* (Union Nationale des Associations de Formation Médicales Continue)

Dotation annuelle : 1 MF en 1979, 3 MF en 1980.

0 depuis 1990

Mise en place de méthodes pédagogiques d'adulte, permettant la reconnaissance de la validité de l'expérience des participants, réalisation d'un centre de documentation, production de documents bibliographiques, cycles de formation à la pédagogie, création de la Revue PRESCRIRE, naissance du CNGE (Collège Nationale des Généralistes Enseignants), exploration des nouveaux champs de l'exercice médical, notion d'évaluation en médecine (rapport METROP ARMOGATHE, VALLEE)...

❖ LES CONVENTIONS Assurance Maladie :

- **En 1989 : La formation continue, outil de négociation entre partenaires conventionnels**
accord entre les syndicats médicaux et les caisses. La masse financière mise à la disposition des médecins est multipliée par 30 (en 1999 30 millions de francs pour la Formation Professionnelle Conventionnelle (FPC)) *Il s'agit en fait d'un moyen de financement indirect des structures syndicales.*

L'UNAFORMEC n'est plus seul et le paysage de la F.M.C. change :

MG Form (lié à MG France) créée en 1989

AFML Association pour la Formation des Médecins Libéraux (liée au SML) créée en 1990

l'A.FOR.SPE (Association nationale de coordination des actions de formation médicale continue et d'évaluation en médecine spécialisée dépendant de la CSMF) fondée en 1990, FORMUNOF est fondée en 1993 (dépendant de l'UNOF Union Nationale des Omnipraticiens de France structure regroupant les généralistes de la CSMF)

- **1993** situation de blocage, de cette formation « conventionnelle ». Création de l'Association pour la Gestion de la Contribution Conventionnelle des Médecins (l'AGECOMED).

=> **1993** habilitation du **FAF PM** (Professions Médicales) pour mobiliser les fonds de la formation professionnelle **41 euros/médecin** pour l'année 2002.

● **1998** convention médicale généralistes et cadre pour la «Formation Professionnelle Conventionnelle » : comités paritaires nationaux et régionaux de la FMC et un organisme gestionnaire conventionnel (**OGC**) des ressources financières . MG France seul syndicat signataire de la convention.

● **2005 Signature d'une convention unique généraliste et spécialistes** . CSFM, SML et Alliance sont signataires. Volonté de la CSMF de financer plus de formations et moins d'indemnisations (Dit le Président du CNFMC des libéraux, B. Ortolan).

❖ **LA FMC « Obligatoire »**

● En **1996**, **Les ordonnances JUPPE rendent la FMC obligatoire**. Le CNFMC est mis en place.

● un seul fond de financement de la FMC des médecins libéraux : le FAF des médecins exerçant à titre libéral (**FAF-mel**) .

Le FAF MEL n'existe plus aujourd'hui. Les luttes syndicales l'ont bloqué.

● **1998** Après « l'alternance », **Le Conseil National de FMC** (CNFMC libéral) remet ses propositions au nouveau Ministre de la santé (Martine AUBRY) (Séance plénière du Conseil du 10 janvier 1998). Il attend toujours une réponse.

● **1999 EPP : individuelle validante** sur la base de la motivation. Confiée à l'ANAES et aux URML .

● **2004** le Ministre de la santé rend la FMC obligatoire (avec « sanctions positives ») et nomme 3 nouveaux CNFMC. En août l'EPP devient obligatoire et sanctionnante. Le CNFMC rend son rapport en novembre.

● **2005 attente des décrets d'applications :**

1. EPP sous l'autorité de la HAS, organisée par les URML, prenant différentes formes.
2. La FMC ignorée ?
3. Les budgets non cités.

❖ *La médecine générale divisée*

● **2001 Création de la Conférence Permanente de la Médecine Générale** : l'Atelier Français de Médecine Générale (AFMG), le Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE), l'Institut Français d'Étude et de Développement de la Médecine Générale (IFED MG), MG Form, le Groupe Repères, la Société de Formation Thérapeutique du Généraliste (SFTG) et la Société Médicale Balint (SMB). Absents la SFMG l'Unaformec et le CDRMG, FormUnof et l'ACFM.

● **2004 Création du Collège Français de Médecine Générale** et dissolution de la CPMG : l' Association Confédérale de Formation Médicale (ACFM) , l' Atelier Français de Médecine Générale (AFMG), le Centre de Documentation et de Recherche en Médecine Générale (CDRMG), l'association FormUnof , l'Institut Français d'Étude et de Développement de la Médecine Générale (IFED MG), le groupe Repères, la Société de Formation Thérapeutique du Généraliste (SFTG), la Société Médicale Balint (SMB), l'Union Nationale des Associations de Formation Médicale Continue (UNAFORMEC). Absents la SFMG, le CNGE, MG Form.

● **NB le contexte :**

- **1993** Les *Unions régionales des Médecins Libéraux*. Les médecins y sont élus à partir de listes syndicales et la cotisation y est obligatoire. Alternance de majorités.

- En **1996** sont créés les *URCAM* Unions Régionales des Caisses d'Assurance maladie

- En **1999** le *FAQSV* : **fonds d'aide à la qualité des soins de ville** a vocation à contribuer au financement toute action concourant à l'amélioration de la qualité de prise en charge globale du patient => les réseaux sont financés. Budget 2000 : 500 millions de francs.